PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
Tenue à la salle du conseil municipal
Au 26, rue du Marché à Roxton Falls
Le 7 mars 2016 à 19h00

Projet de Règlement #01-2016, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la Municipalité de Roxton Falls

Assemblée publique aux fins de consultation, tenue 7 mars 2016, à 19h00, conformément à l'avis public donné à tous les citoyens, par l'intermédiaire du journal «La Pensée de Bagot » et aux avis publics affichés aux endroits désignés par le conseil.

Sont présents : Mme Marie-Eve Massé, mairesse suppléante et les conseillers : MM. Daniel Roy, Marcel Bonneau, Pierre Dagenais, Mme Lynda Cusson et M. Richard Houde.

Le projet de règlement est lu par la directrice générale et se résume ainsi :

Projet de Règlement #01-2016, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la Municipalité de Roxton Falls
Il vise à modifier le règlement de zonage #265-2003, dans le but de permettre, dans la cour arrière de certain terrain, l'utilisation d'un abri temporaire à l'année et d'en fixer les conditions d'implantation.

La directrice générale informe les élus de la possibilité d'apporter certains changements au projet de règlement, dans le but de référer l'implantation d'un abri temporaire à une certaine distance d'une résidence voisine, plutôt qu'à la présence ou non d'un usage résidentiel sur le terrain situé à l'arrière du terrain sur lequel est implanté un abri temporaire à l'année.

Dans l'assistance : aucune présence enregistrée.

L'assemblée est levée à 19h10.

_____	_____
Marie-Eve Massé Mairesse suppléante	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 7 MARS 2016 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

La Mairesse suppléante : Mme Marie-Eve Massé
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Pierre Dagenais
Mme Lynda Cusson
M. Richard Houde
Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse suppléante.
Est absent : M. Jean-Marie Laplante, maire

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion
Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

50-03-2016 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Richard Houde
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée

51-03-2016 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2016 et de la séance extraordinaire du 23 février 2016, en apportant les corrections suivantes :

- Résolution #24-02-2016, 2e paragraphe : M. Normand **Archambault** ~~Favreau~~.
- Résolution #43-02-2016, 3e paragraphe: (…)(parcelle #3), d'une superficie de 1 93**9**,2 mètres carrés(…)

Adoptée

52-03-2016 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	22 994.55$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 365.33$
VOIRIE MUNICIPALE	21 144.34$
HYGIÈNE DU MILIEU	11 346.38$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	2 333.13$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	0.00$
LOISIRS ET CULTURE	7 549.05$
FRAIS DE FINANCEMENT	3 242.69$
IMMOBILISATIONS	17 866.61$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MARS 2016:	88 842.08$

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de mars 2016 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

53-03-2016 Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

Tournée d'inspection de l'affichage des numéros de porte
L'inspecteur municipal a fait une tournée de l'ensemble du territoire pour vérifier l'affichage des numéros de porte. Une cinquantaine de lettre ont été envoyées aux propriétaires dont l'affichage des numéros de porte n'était pas visible, afin que la situation soit corrigée. Un suivi sera fait dans environs 2 mois.

Poste de pompage de la rivière Noire
L'étalonnage des pompes sera fait, préalablement à l'analyse du poste visant un éventuel changement de capacité des pompes.

Enregistreur de données au débitmètre de l'usine
L'enregistreur de données au débitmètre de l'usine a été complété : l'appareil est acquis au coût de 880$ plus taxes.

Changement de l'éclairage du bureau municipal
L'éclairage de type « fluorescent » sera remplacé par un éclairage de type « del », dans le but de faire l'économie d'énergie électrique.

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Pierre Dagenais
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de février 2016

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en février 2016, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités
Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Questions de l'assistance
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

54-03-2016 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes : dépôt et approbation de l'état prévu à l'article 1022 du *Code municipal*

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose l'état prévu à l'article 1022 du *Code municipal*, en regard avec la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QUE la liste, contenant trois immeubles, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Richard Houde
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'état préparé et déposé, séance tenante, par la directrice générale en date du 7 mars 2016, conformément à l'article 1022 du Code municipal.
Qu'un dernier avis soit adressé par courrier recommandé aux trois contribuables concernés, indiquant que le montant des taxes de 2014 ainsi que les intérêts à jour doivent être acquittés au plus tard le 17 mars 2016 à midi, à défaut de quoi, la directrice générale est autorisée à transmettre la liste à la MRC d'Acton, pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

Adoptée

55-03-2016 Vente de garage sans permis pour l'année 2016 : choix des dates

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Corr. #65-04-2016 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les dates suivantes, pour la tenue des ventes de garage sans permis pour l'année 201~~5~~**6** :

- 4 et 5 juin 2016 (remis au 11 et 12 juin 2016 en cas de pluie)
- 3 et 4 septembre 2016 (remis au 10 et 11 septembre 2016 en cas de pluie)

Adoptée

Projet municipalité branchée : présentation d'une demande au pacte rural local
La directrice générale présente aux élus un projet qui serait admissible au pacte rural, visant à refaire le site internet de la municipalité et rendre accessible le rôle d'évaluation en ligne. Certaines vérifications sont à compléter. Le projet sera soumis à nouveau en avril.

56-03-2016 Société Alzheimer Granby et région : demande d'autorisation pour effectuer la marche pour la société à Roxton Falls

Il est proposé par Richard Houde
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue d'une marche pour la Société Alzheimer le dimanche 29 mai 2016, sur le territoire de la Municipalité du Village de Roxton Falls.

Adoptée

57-03-2016 Fondation Mira : demande d'autorisation pour la tenue d'une collecte sur la voie publique, le 7 mai 2016

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue d'une collecte sur la voie publique le samedi 7 mai 2016 (remis au 14 mai 2016 en cas de pluie), aux profits de la Fondation Mira Inc. et sous la gouverne des Chevaliers de Colomb de Roxton Falls, aux intersections des rues Notre-Dame et du Marché et Notre-Dame et de la Rivière et rue Notre-Dame et de l'Église (autorisation du MTQ requise en plus).

Adoptée

58-03-2016 RIAM : autorisation de paiements mensuels pour les 3 collectes de matières résiduelles, PRVIS, quote-part administrative et contribution d'adhésion

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale conclue avec la RIAM relativement à la gestion des matières résiduelles, ainsi que les différents frais relatifs à la participation de la Municipalité du Village de Roxton Falls à cette régie;

CONSIDÉRANT les différentes échéances mensuelles relativement aux services offerts à la Municipalité, lesquelles ne correspondent pas nécessairement avec les dates de séance régulière de conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à procéder aux paiements mensuels des factures envoyées par la RIAM, selon les échéances indiquées et en regard avec l'entente intermunicipale pour les services offerts à la Municipalité, soit les 3 collectes de matières résiduelles, le PRVIS, la quote-part administrative et la contribution d'adhésion.

Adoptée

59-03-2016 Cimon Bouchard Inc. : contrat d'entretien des équipements de climatisation et de chauffage pour 2016

Il est proposé par Richard Houde
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'entretien avec Cimon Bouchard Inc. pour 2016, au coût de 682.60$ plus taxes, selon les termes de l'offre produite en date du 26 février 2016.

Adoptée

Règlement #02-2016, concernant la création d'une réserve pour la vidange des étangs : entrée en vigueur (dépôt du certificat de tenue de registre)

Suite à la tenue du registre du 7 mars 2016, sur le Règlement #02-2016, adopté le 1er février 2016 Concernant la création d'une réserve financière pour la vidange des étangs

- le nombre de personnes habiles à voter établi selon l'article 553 était de 703;
- le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 81;
- le nombre de demandes faites est de 0 signature.

Le règlement #02-2016, adopté le 1er février 2016, concernant la création d'une réserve financière pour la vidange des étangs est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter de la Municipalité du Village de Roxton Falls et entrera donc en vigueur selon la loi, soit le jour de sa publication.

DONNÉ à Roxton Falls ce 7e jour du mois de mars 2016

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-Trésorière

60-03-2016 Règlement #01-2016, modifiant le règlement de zonage numéro 265-2003 de la municipalité de Roxton Falls : adoption du deuxième projet de règlement

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement #01-2016, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la municipalité de Roxton Falls, a été adopté le 11 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée de consultation publique a eu lieu le 7 mars 2016 à 19h00, conformément à l'avis public publié dans le journal «La Pensée de Bagot» de même qu'aux avis affichés aux 2 endroits désignés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de règlement, présenté avec changement, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

CONSIDÉRANT QUE le changement apporté vise à référer l'implantation d'un abri temporaire à une distance de 30 mètres d'une résidence voisine, plutôt qu'à la présence ou non d'un usage résidentiel sur le terrain situé à l'arrière du terrain sur lequel est implanté un abri temporaire à l'année;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Il est secondé par Marcel Bonneau
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 01-2016, modifiant le règlement de zonage numéro 265-2003 de la municipalité de Roxton Falls, visant à permettre, dans la cour arrière de certain terrain, l'utilisation d'un abri temporaire à l'année et d'en fixer les conditions d'implantation.

Adoptée

61-03-2016 Carrefour jeunesse emploi comté de Johnson : projet trio étudiant Desjardins pour emploi

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la proposition du Carrefour jeunesse emploi comté de Johnson concernant le projet trio étudiant Desjardins emploi.

Adoptée

62-03-2016 Les Loisirs de Roxton Falls Inc. : demande dans le cadre du Pacte rural

CONSIDÉRANT QUE Les Loisirs de Roxton Falls Inc. sollicitent l'appui de la Municipalité du Village de Roxton Falls, dans le cadre de la présentation d'une demande d'aide financière au Pacte rural de la MRC d'Acton, volet local;

Corr. #65-04-2016 CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à procéder à la création d'un site internet à l'image de l'organisme, pour faciliter les inscriptions aux cours et activités, faciliter la publicité pour les différentes organisations ~~3 338.88~~ et l'accès à l'information, le tout pour un montant total de 3 338.88$ ~~6 898.50$~~ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE la part de la Municipalité du Village de Roxton Falls et celle du Canton de Roxton est de 1 336$ chacune, à même l'enveloppe de chaque municipalité locale au Pacte rural, totalisant 80% du projet et que celle des Loisirs est de 667.78$, soit 20% du total du projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Pierre Dagenais
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande des Loisirs de Roxton Falls Inc., concernant le projet de création d'un site internet et d'autoriser le versement de la part du Village de Roxton Falls pour un montant de 1 336$, à même l'enveloppe locale du Pacte rural de la MRC d'Acton.

Que le tout soit par contre conditionnel à ce que la Municipalité du Canton de Roxton accepte de libérer la même somme que le Village à même son enveloppe locale.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

_____
Signé à Roxton Falls, ce 7 mars 2016

63-03-2016 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h35.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

_____	_____
Jean-Marie Laplante Maire	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière